

La relève d'entreprise : planification, financement et transmission

21 juin 2017

Auteur

Audrey Gibeault

Associée, Avocate

Votre travail acharné et votre persévérance vous ont permis de bâtir une entreprise prospère ? Vous êtes de ces entrepreneurs qui ne comptent plus les heures investies à la progression de leur entreprise ? Tout propriétaire d'entreprise devra un jour [planifier la relève](#), que ce soit dans le cadre de sa retraite, d'une vente à un tiers ou d'un transfert à la famille ou aux employés. Afin de faire face efficacement à cette réalité, l'élaboration d'un plan de relève est cruciale.